



SNUipp-FSU Tarn, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34, snu81@snuipp.fr

Déclaration préalable CAPD Vendredi 5 septembre 2014

Cette rentrée, malgré la succession des ministres, marque une nouvelle fois la continuité dans la dégradation des conditions de travail des enseignant-es. On nous dit chaque année que c'était la plus dure et que cela va aller mieux l'année suivante, mais les moyens tant attendus par la profession et promis lors de la campagne présidentielle ne sont toujours pas à l'ordre du jour :

Faute de création de postes (dans notre département 3 postes seulement sur les 3 dernières années), les effectifs dans les classes ne cessent d'augmenter.

Conséquence directe de ce manque de création de postes, la mobilité des personnels est totalement en berne, tant pour les permutations informatisées pour lesquelles les taux de satisfaction ne cessent de baisser, que pour les inévitables et le mouvement départemental qui voit cette année les demandes d'arrangement de rentrée encore augmenter et des collègues débutants être nommés début septembre sur des postes non réservés pour la première fois depuis au moins 10 ans.

La réforme des rythmes scolaires, généralisée en cette rentrée, n'améliore en rien le rythme des élèves . Ce sont même les effets inverses qui sont le plus souvent constatés et remontés par nos collègues. Elle se traduit par des dizaines d'horaires différents selon les écoles, c'est une grande désorganisation dans le fonctionnement et c'est le début de la territorialisation de l'école.

Les RASED, malgré une circulaire ministérielle qui veut réaffirmer leur rôle, restent dans l'état où le gouvernement de droite les avait mis.

Les stagiaires issus du concours exceptionnel, en plus d'être jetés sur le terrain sans formation, se voient imposés des jours de formation pendant les petites vacances scolaires, ce qui est totalement inacceptable.

La formation continue reste exsangue, là encore faute de moyens en remplacement. La montée en puissance de la formation à distance avec l'arrivée de M@gistère va accroître l'isolement des collègues, le sentiment d'infantilisation, de surveillance, de contrôle et permet d'évacuer la question des moyens. Quant au contenu de cette formation, il reste à montrer qu'elle sera de qualité...

Concernant les postes de remplaçant-es, outre les problèmes récurrents qui débutent un peu plus tôt et finissent un peu plus tard chaque année, ils subissent les conséquences de la réforme des rythmes par une déréglementation de leur temps de travail. Nous voulons d'ailleurs rappeler ici que la récupération ne se fera qu'en cas de dépassement des 24 heures hebdomadaires de service, un service de remplacement en deçà de 24 heures n'étant pas décompté.

La simplification administrative pour les directeurs se fait toujours attendre.

Les salaires sont gelés depuis 4 ans.

Pour toutes ces raisons, la question d'une alerte sociale et d'une grève nationale reste d'actualité.

Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, moratoire sur les rythmes, la nouvelle ministre doit répondre sans attendre aux préoccupations et aux exigences des enseignant-es des écoles.